

URGENT : ENFANTS EN DANGER !

La situation des Mineurs Isolés Etrangers (MIE) en Eure-et-Loir se dégrade :

- Des enfants à la rue sans mise à l'abri, ni accès au 115 du fait de leur minorité
- Délais de prise en charge à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de plus en plus longs
- Pas d'accès aux soins
- Pas de suivi éducatif et social, difficile scolarisation
- Dans plusieurs lieux d'hébergement : logements insalubres, éloignés de tout et tenus par de véritables « Thénardier »

Le collectif AERéSP 28 rappelle son attachement à la Convention internationale des droits de l'enfant à l'égard des Mineurs étrangers dont les MIE. Ils doivent être considérés d'abord comme des enfants avant d'être considérés comme étant de nationalité étrangère. Ils doivent donc bénéficier de la protection prévue par les dispositions nationales et internationales pour cette population particulièrement vulnérable.

Les MIE ne doivent pas être instrumentalisés dans des conflits opposant l'État et les départements. Leur prise en charge et leur **mise à l'abri doivent être inconditionnelles**.

Le collectif AERéSP 28 a rendez-vous avec le conseil départemental et les services de protection de l'enfance ce lundi 11 mars. Afin de soutenir sa délégation et exprimer son indignation sur les politiques sociales menées, le collectif AERéSP 28 **appelle à un rassemblement** (avec pancartes et slogans)

LUNDI 11 MARS 2019

à partir de 17H00

PLACE CHATELET

à CHARTRES

(Devant le conseil départemental)